



Bulletin Municipal n° 20
Numéro décembre 2023

Mairie de Chilhac 43380
Tel : 04.71.77.41.71
contact@chilhac.fr
www.chilhac.fr



Chères Chilhacoises, chers Chilhacois,

L'année 2023 touche à sa fin, Chilhac a retrouvé depuis septembre la quiétude qui lui sied bien et l'hiver fait son apparition sur nos montagnes. Les maisons vont s'ouvrir à nouveau pour ces fêtes de fin d'année autour d'un bon feu, de moments festifs en famille...

Au plan international, l'année aura été marquée par des conflits violents qui perdurent ou resurgissent dans diverses parties du monde et qui nous renvoient malheureusement dans une vision d'un autre siècle. L'évolution climatique est palpable, elle touche les pays de manière contrastée, température et sécheresse d'un côté, inondations de l'autre.

La Haute-Loire n'a pas été épargnée en 2023 avec les épisodes de forte et longue sécheresse. La gestion durable de l'eau va devenir une question forte soulignée par la faible dynamique actuelle de remplissage du barrage de Naussac.

Enfin, je n'oublie pas les problématiques de tout un chacun liées à nos conditions de vie et économiques avec l'inflation qui renchérit les coûts du transport, le budget de chauffage ou encore ceux de l'alimentation...

Si ce contexte nous interroge, il nous faut garder une vision optimiste. Par contre, cela induit à réinterroger nos modes de vie pour mieux assumer ce futur et construire un avenir qui sera certainement différent.

Pour Chilhac, l'année aura été bien propice au tourisme et le village de vacances comme le camping réalisent une bonne saison. Nous avons pu au travers de chantiers participatifs commencer à rebâtir partiellement des murs de pierre sèche sous la falaise. La fontaine du village a été restaurée et coule désormais avec un bon débit. Quelques façades de maisons ont été réhabilitées au sein du bourg qui s'embellit...

L'année 2024 sera une année électorale. Des élections européennes auront lieu le 9 juin. Il est à noter que certaines problématiques ne peuvent se résoudre qu'à cet échelon supra national, même si parfois nous avons du mal à percevoir le sens de cette évolution et que nous nous en détournons en tant qu'électeur.

En 2024, des travaux de rénovation des rues et ruelles ainsi que la place de Lachaud sont prévus. Je ne doute pas que ceci va créer quelques perturbations sur les habitudes d'accès et de circulation dans le village. Ces perturbations seront une période délicate à gérer mais l'ambition est bien de finir l'embellissement du bourg commencé depuis quelques années.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année en famille avec vos proches. Nous espérons que ces fêtes vous permettront de vous éloigner un peu des tumultes du monde. Nous vous souhaitons une excellente nouvelle année 2024 et espérons que celle-ci vous apportera, ainsi qu'à vos familles, réussites et satisfactions. Nous vous souhaitons bien sûr une excellente santé pour vous et vos proches.

Bien à vous,

Michel Beckert

Infos pratiques

Vie pratique

Secrétariat de Mairie horaires d'ouverture

Mercredis de 14h à 17h
Vendredis de 9h à 15h30

Tel : 04.71.77.41.71
contact@chilhac.fr

Si les volets de la mairie sont fermés,
cela signifie que la mairie est fermée...

Suivez l'actualité du village sur :

Le site : vacances-chilhac.fr
le blog : chilhacnotrevillage.blogspot.com
la page facebook : JeResteàChilhac
L'application : PanneauPocket
Le site de la mairie : www.chilhac.fr
Infos intercommunales sur :
Le site : www.rivesduhautallier.fr
L'application : illiwap

Bibliothèque : Ouverte les mercredis de 16h à 17h mais aussi lorsque l'accueil du village de vacances est ouvert. Accès gratuit et ouvert à tous.

Le point Sictom :

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les jeudis semaines paires. Le ramassage des bacs de tri sélectif a lieu tous les jeudis semaines impaires. Des composteurs collectifs sont à votre disposition dans l'ancien cimetière à Rochefaute et au parking de la fontaine afin de vous permettre de pouvoir répondre à l'obligation de tri à partir du 1^{er} janvier 2024 (voir détail page 6)

Avec l'extension des consignes de tri, la capacité de vos bacs n'est peut être plus adaptée à votre consommation. Si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter le SICTOM au : 04.71.50.32.92 afin de réadapter leurs contenances.

Commerces - Boutiques

L'Embuscade (bar / tabac / épicerie / restauration)

Contact au : 04.71.77.22.03

A la renommée du bon fromage : fromager ambulant - les mercredis de 16h à 18h rue des remparts.

Un goût de liberté : pâtisserie / biscuiterie - rue de la petz

Contact : 06.50.71.66.01 facebook Ungout2liberte

Fée2terre : atelier de céramique artisanale - rue du bac.

Contact Christine Sabatier au : 07.81.98.14.10 ou christinesabatier38@gmail.com

URGENCES Santé / Sécurité

Gendarmerie de Lavoûte-Chilhac 04.71.77.40.19
SAMU 15
POMPIERS 18
Numéro d'URGENCE unique européen.....112
S.O.S. Médecin 04.71.04.33.33

Des défibrillateurs sont en place
- à l'accueil du village vacances
- à l'accueil du camping
en saison
- à l'école des sœurs
hors saison

Services Divers

ADMR à Lavoûte-Ch. (Assoc. du service à domicile et à la personne) 04.71.77.47.18
Cabinet d'Infirmières à Lavoûte-Chilhac..... 04.71.77.44.36
Déchetterie à Langeac (Chambaret) 04.71.77.14.44

État civil :

Mariage :

- DEBERLE David et LACOMBRADÉ Vanessa le 12/08/2023

Transcription de décès :

- PIROUX Marie, veuve MARTIN, le 13/09/2023



Fonds façades

Le "fonds façades" est une aide financière directe apportée par la commune de Chilhac aux propriétaires qui effectuent des travaux de rénovation et d'embellissement de leur habitat. Cette aide porte sur des travaux réalisés sur des façades directement visibles depuis l'espace public. Le principe de cette aide, dont le montant est doublé par une intervention de la Communauté de Communes des Rives du Haut Allier, a été acté par le conseil municipal. Un règlement, disponible en mairie, encadre la gestion de l'aide. Le principe général en a été décrit dans le bulletin municipal en décembre 2022.

Au titre de l'année 2023, cinq dossiers ont été présentés en mairie et retenus par le conseil municipal. Sur ces cinq dossiers, quatre ont pu être menés ou sont encore en cours de réalisation. Il s'agit des habitations de M. Racanière, de Mme Ten Bokkel Huinink, de M. Deshaire et de la SCI du Mastodonte. Ces dossiers concernaient notamment des remplacements d'huisseries et du rejointoiement de pierres en façade. L'intervention

de la commune, conjointement à celle de la communauté de communes, a représenté un niveau d'aide légèrement supérieur à 25% du coût des travaux.

Parmi ces quatre dossiers, à titre d'illustration, nous présentons ci-dessous la réalisation du rejointoiement des pierres de la façade de la maison de Mme Ten Bokkel Huinink, rue des vigneron. Ce travail a été conduit par l'entreprise de Jérôme Fontaine.

En 2024, la commune accompagnera les propositions de travaux, conjointement la communauté de communes devrait également renouveler son aide sur un principe identique.

Les dossiers sont à déposer avant mi-janvier pour une étude fin janvier par la commune. Ce calendrier est imposé par les prévisions de budget de la communauté de communes.



Ecole publique

Depuis juin 2006, il n'y a plus d'école à Chilhac. Les enfants du village allaient depuis en majorité à l'école à Lavoûte-Chilhac mais quelques uns partaient à Langeac. Le même constat était fait dans les communes voisines.

Afin d'affirmer leur volonté de maintenir ce service public sur le territoire, toutes ces communes ont souhaité mettre en place un RPI (regroupement pédagogique intercommunal), l'école publique de Lavoûte-Chilhac devenant ainsi l'école intercommunale.

Chaque commune souhaitant adhérer au RPI doit signer une convention qui précise, en autres, la répartition des coûts. Le conseil municipal de Chilhac a voté à l'unanimité le 19 octobre la proposition du RPI : la règle de répartition des charges imputées comporte donc une partie fixe de 30 % du montant de la dépense à la charge de chaque commune adhérente ; le solde de 70 % sera réparti au prorata du nombre d'enfants de chaque commune inscrits à l'école.

Bien qu'elle ne soit pas sur le territoire de la commune, on peut donc dire que Chilhac a à nouveau une école.

Infos pratiques

Actuellement, 3 enfants de Chilhac y sont scolarisés. Cette année, elle accueille 37 élèves répartis en 2 classes : maternelle / CP et CE1 à CM2. Plusieurs circuits de transports scolaires convergent vers l'école. Une garderie gratuite accueille les enfants dès 7 h 30 et jusqu'à 18 h sans inscription préalable.

L'amicale laïque, association historiquement liée à l'école publique, organise différentes manifestations afin de récolter les fonds qui permettent aux enfants de faire des sorties culturelles, sportives et même classe verte pour les

Point sur l'adressage

Afin d'être en conformité avec les exigences administratives, le conseil municipal a dû nommer des rues et chemins qui ne l'étaient pas encore. Vous ne devriez pas être surpris par les nouveaux noms car, comme pour les précédents choix, c'est la tradition orale ou l'histoire locale qui ont été source d'inspiration.

Les plaques de rue et numéros des habitations sont commandés, nous espérons que la pose des plaques sera effectuée par l'entreprise au cours du premier semestre 2024. Cette opération représente une dépense communale de l'ordre de 15.000 €.

Les plaques en métal seront apposées sur la façade de chaque maison ou mur de clôture formant angle d'une rue, place ou carrefour de telle manière qu'elles soient normalement lisibles de la chaussée.

petits en juin dernier sans aucune dépense pour les familles...

En 2022 / 2023, l'amicale laïque a ainsi financé en moyenne 250 € par enfant. Le 21 janvier aura lieu par exemple le loto organisé à Lavoûte-Chilhac.

L'association a décidé cette année de ne pas organiser toutes les animations à Lavoûte-Chilhac puisque les enfants viennent de plusieurs communes. Le 24 mars, elle proposera une "chasse aux œufs" dans le parc de Mme Passot à Chilhac.

Selon ce que dit le texte de loi au sujet de l'adressage : « nul ne peut à quelque titre que ce soit mettre obstacle à l'apposition de ces plaques ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie de celles apposées ».

Vous serez invités à venir retirer votre propre plaque de n° que vous devrez fixer à l'entrée de votre propriété. Si vous n'êtes pas en capacité de réaliser la fixation, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Un certificat d'adressage vous sera délivré et les démarches que vous aurez à faire vous seront précisées.



Informations du Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois

Vous êtes abonnés au Syndicat des Eaux de COUTEUGES, cette information vous concerne. À compter de 2024, le système d'une facturation de l'eau et de l'assainissement par acompte est généralisé. Ce système de facturation améliore la répartition de la charge financière que représente la facture d'eau et d'assainissement sur le budget de votre ménage. En conséquence, vous recevrez une première facture représentant un acompte équivalent à 40 % de la consommation de l'année précédente puis un solde environ 6 mois plus tard

équivalent au montant de l'abonnement (parts fixes eau et assainissement) auquel s'ajoutera le solde de la consommation réelle (basée sur le relevé de l'index de l'année N de facturation).

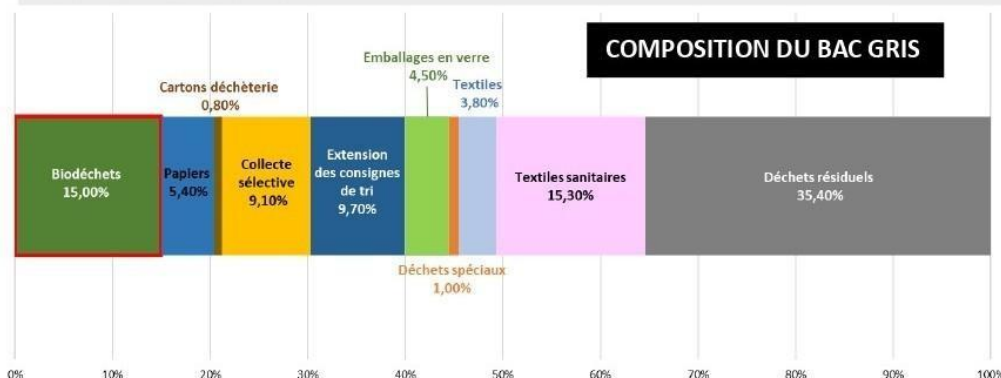
Les syndicats réfléchissent également à généraliser le prélèvement automatique. En attendant, pour toutes difficultés de paiement de votre facture, des facilités existent. Il suffit de vous rapprocher de vos trésoreries, des conseillers sont à votre disposition pour vous aiguiller sur les modalités les plus adaptées à votre situation.

Elections européennes

Les élections européennes auront lieu le 09 juin 2024. Pour toutes les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales, il vous suffit de venir en mairie avec un titre d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile à votre nom et datant de moins de 3 mois (facture d'électricité ou de téléphone fixe, avis d'impôt). L'inscription peut également se faire via le site internet www.service-public.fr Pour pouvoir voter à ces élections, vous avez jusqu'au 3 mai 2024 pour vous inscrire. Vous savez déjà que vous serez absent ? Vous pouvez faire une procuration en gendarmerie afin de charger un électeur de voter à votre place. Cette démarche doit être faite le plus tôt possible afin de vous assurer de la bonne réception de votre procuration par la mairie avant le jour du vote. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le secrétariat !

UN TRÉSOR À VALORISER DANS NOS ORDURES MÉNAGÈRES !

AUJOURD'HUI, NOUS DEVONS NOUS INTÉRESSER DE PLUS PRÈS AU CONTENU DE NOS BACS À ORDURES MÉNAGÈRES. En effet, les biodéchets représentent une part importante de nos déchets ménagers et doivent être valorisés. Il est interdit de les jeter avec le reste des déchets.



?? C'EST QUOI UN BIODÉCHET ?
 Les biodéchets comprennent les **déchets alimentaires** (restes de repas, épluchures, marc de café...) et les **déchets de jardin** (branchages et pelouse à éviter en grande quantité).

QUE DIT LA LOI ?

La Loi du 10 Février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGECE) prévoit la **généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici le 1^{er} Janvier 2024** pour l'ensemble des producteurs : professionnels, collectivités, ménages... **Chaque usager devra avoir une solution afin de trier ses déchets alimentaires à la source.**

QUE PROPOSE LE S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE ?

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE propose une **gestion de proximité, par le développement du compostage individuel et collectif, afin que chaque usager puisse trier ses biodéchets.**

Ce mode de gestion **écologique et économique** des fermentescibles est déjà présent sur de nombreux territoires.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



A qui s'adresse-t-il ?

Aux usagers résidant en maison pavillonnaire avec jardin.

Qu'est-ce que le compostage individuel ? Les restes de repas sont compostés sur place avec les déchets de jardin. Le compost obtenu est ainsi réutilisé directement dans le jardin.

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE met à disposition des habitants, sans facturation, un **composteur individuel**. Vous pouvez venir le retirer dans les locaux du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE (adresse en bas de page) ou bien le commander via notre formulaire en ligne sur notre site internet.

LE COMPOSTAGE COLLECTIF



A qui s'adresse-t-il ?

Aux usagers n'ayant pas de jardin ou habitant en immeuble.

Qu'est-ce que le compostage collectif ? Quel que soit le type d'habitat, chaque usager doit pouvoir composter ses biodéchets. Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE a ainsi installé **près de 600 composteurs collectifs sur le territoire**. **2 composteurs de quartier sont déjà en place sur votre commune** et nous souhaitons poursuivre ce développement. A chaque nouvelle mise en place, les usagers souhaitant utiliser ces composteurs sont formés aux gestes du compostage. Une cellule contenant du broyat est à disposition des usagers afin d'apporter la matière sèche nécessaire à la bonne décomposition des éléments. Le compost obtenu est mis à disposition des habitants ou encore utilisé par les services techniques de la commune.

LA RECETTE DU COMPOSTAGE :



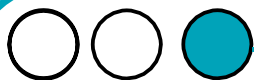
Tonnages collectés par an sur la commune de CHILHAC :



Sur la commune de CHILHAC, c'est 5 tonnes annuelles de fermentescibles qui peuvent être traitées.

Les biodéchets, une fois triés, sont **valorisés de manière complètement naturelle**. Par compostage, ils se transforment en un **engrais particulièrement riche utilisable pour le jardinage**.





La rubrique des habitants

On accueille

Timothée Grovel

Arrivé en Haute-Loire en 2005, après les études et un contrat en Haute-Normandie, je découvre Chilhac fin 2015 au sein de l'association « Les Pieds à Terre ». Puis je choisis l'artisanat du bambou et du bois début 2019 et m'installe à Chilhac en septembre 2022. Aujourd'hui j'alterne entre un travail salarial de charpente et divers chantiers bois et créations bambou le reste de l'année. Et je constate que ce village de Chilhac : on le découvre, on l'apprécie et on y revient car on s'y sent bien. Ça donne envie de s'y impliquer.



Paroles rapportées

C'était fin août voire début septembre, un dimanche ensoleillé, on rentrait de balade quand en arrivant à Chilhac, j'ai vu un truc sur la route. Et en la voyant de loin, on s'est dit : "Ben tiens ! Y a une tortue dans Chilhac !"

On allait continuer notre route, mais...



- « Ben non, là y a une tortue dans Chilhac, y faut quand même qu'on s'arrête ! »

Elle était entre la place du blé et la place de Lachaud. On s'est dit qu'on ne pouvait pas la laisser en plein milieu de la route sachant qu'elle se confondait très bien avec le goudron. Nous, en flânant, on avait très bien vu la tortue, mais quelqu'un en voiture, il y avait de fortes chances qu'il roule dessus. Elle devait être vieille parce qu'elle était grosse !

Sauf que moi cette tortue, je ne savais pas où la mettre parce que je n'ai pas de jardin, et c'était dimanche et y avait personne dans Chilhac alors j'ai toqué chez quelqu'un sur la place de Lachaud qui avait plein d'affiches devant chez lui et je me suis dit que ça devait être une personne accueillante.

Je l'ai réveillé de sa sieste, et quand il a appris la raison de ma venue, il a dit :

- « Une tortue ! Mais quelle affaire ! »

Et il est venu constater de ses propres yeux, parce qu'il a dû se dire "mais elle est tarée celle-là !". Mais non, je ne suis pas tarée, il y avait bien une tortue !

Libre retranscription des propos de Clémence Pascal suivis de ceux de Michel Lefebvre

Un jour ça sonne à ma porte, et puis y a une jeune femme un peu affolée qui me dit :

« y a une tortue qui est en train de se sauver ! » alors j'ai dit :

« bon ben oui, écoutez je vais voir, et puis j'ai une cour, donc oui, je peux la prendre, y a pas de problème »

Et je ne savais bien sûr aucunement son origine. Alors j'y suis allé et c'était sur la route qui descend à la fontaine. Une tortue bien gaillarde, assez lourde qui devait faire entre 2 et 3 kilos, ou bien un peu moins, je ne sais plus bien, mais je l'avais pesée en la mettant à l'envers sur ma balance, c'était amusant, même si elle cherchait à me mordre ! Et elle mesurait bien dans les 20 cm... oui elle remplissait ma main

Donc je l'ai mise dans ma cour, et puis le lendemain, je vais la chercher, je ne sais pas où elle est. Puis tout à coup j'entends un grand plouf. Je l'ai retrouvée dans ma cave qui est remplie d'eau avec les poissons.

Heureusement, comme je l'avais dit à une de mes amies, ça s'est su que j'avais récupéré une tortue, et y a Jean, mon voisin, qui est venu et qui m'a dit : « Oui, j'ai appris que tu as notre tortue »

Alors pour pouvoir la récupérer, comme je savais qu'elle foutait le camp dès que j'approchais, j'y suis allé à 1 heure du matin avec une lampe, et la lumière l'a attirée, j'avais une épuisette, et puis je l'ai mise dans un grand seau en attendant le matin pour la rendre à mes voisins.

C'est là que j'ai appris que c'était un carnivore, et je me suis dit, j'ai eu de la chance, elle aurait pu me bouffer une carpe !



11 novembre

Le 11 novembre est une journée d'hommage à tous les militaires morts pour la France. Par une belle journée ensoleillée d'automne, en ce samedi 11 novembre 2023, le village s'est réuni devant le monument aux morts pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de la fin de la grande guerre de 14-18. Cela a été l'occasion de se souvenir collectivement de l'ensemble des morts des armées. Lecture a été donnée du discours du ministre des armées et des anciens combattants après un dépôt de gerbe, au nom de la commune, par le maire accompagné de jeunes du village. La cérémonie a été conduite avec la participation du détachement des pompiers de Lavoûte-Chilhac. Un pot convivial à l'Embuscade, rassemblant les participants, a clôturé cette cérémonie.



Bilan touristique de la saison 2023

Dans la continuité du travail amorcé par Véronique, cette saison touristique m'a permis de découvrir l'ampleur d'une tâche variée mais passionnante autour de la gestion du village vacances, du camping et du musée de paléontologie.

Avec près de 150 lits répartis en gîtes de groupes, gîte d'étape ou meublés de tourisme, la commune de Chilhac possède une offre d'hébergement des plus adaptée à l'accueil de groupes qui viennent en famille, entre amis pour partager des instants festifs, sans oublier l'accueil d'associations, d'institutions... qui se retrouvent en complément dans la salle de l'école des sœurs ou de la tour. Le partenariat avec le CCAS s'avère très intéressant de la mi-juillet à la mi-août pour la location des appartements individuels, lesquels trouvent également régulièrement preneurs toute l'année même si l'activité reste bien évidemment plus dense d'avril à octobre et pendant les fêtes de fin d'année.

Le camping a aussi très bien fonctionné cette année avec des premiers arrivants début mai pour une fin de saison à la mi-septembre et une activité intense entre le 14 juillet et le 23 août et des refus quotidiens d'accueil de campeurs de dernière minute, les 25 emplacements affichant complet. "Au fil de l'eau" répond ainsi à une clientèle à la recherche d'un lieu affichant cadre naturel préservé, simplicité et convivialité pour des tarifs raisonnables. Ainsi, il a été fréquemment constaté que les personnes découvrant le lieu ont prolongé leur séjour d'une ou deux nuits pour profiter un peu plus d'une sérénité retrouvée.

La plage bordant l'Allier, la buvette sont un plus indéniable à cette réussite et de nombreux

autochtones en profitent également.

En complément du cadre naturel préservé qui fait la beauté de nos paysages, la commune a proposé des animations culturelles au camping durant l'été : théâtre, concerts, ateliers cirque et spectacle de jonglerie... sans oublier la programmation de qualité du CCAS qui ont attiré un nombre très satisfaisant de participants.

Enfin, parmi les visiteurs qui sont entrés dans le musée, il n'était pas rare d'entendre des commentaires élogieux et surpris de ce passé lointain dont ils ne soupçonnaient pas l'existence.

Les échanges avec nos locataires de passage confirment que Chilhac « petite cité de caractère » dispose d'atouts touristiques indéniables et qu'il est nécessaire de poursuivre nos efforts pour leur mise en valeur, tant en entretenant et améliorant nos structures d'accueil que le cœur du village.

Le calendrier des réservations pour 2024 est déjà bien rempli et le bon déroulement de cette future saison ne pourra pas se faire sans l'implication du personnel qui œuvre toute l'année à l'entretien et à la promotion des structures, et à la présence des saisonniers qui contribuent à l'image positive qui reste gravée dans un coin de la tête de ceux qui nous ont fait le plaisir de séjourner chez nous puisque beaucoup reviennent et le conseillent à leurs amis ou familles.

Au 1^{er} décembre, 2023 c'est en quelques chiffres :

4200 nuitées au village vacances
3200 nuitées au camping
1300 entrées payantes au musée

Jocelyn Crespy



Les murs mûrs de Chilhac

Chilhac est fait de murs ! Ils soutiennent routes et chemins, maisons et jardins. Malgré leurs âges vénérables, ils ne sont pas inaltérables. Et, dans l'année écoulée, plusieurs venaient à s'écrouler. Soutenant le chemin de l'anneau (sous la maison Milcent), le mur, bien fatigué, a fini par tomber. Il fut depuis rebâti par l'entreprise BATIR.

Mais lorsqu'un mur est reconstruit, un autre s'effondre !

C'est le cas pour une nouvelle portion du mur soutenant le chemin des orgues, ainsi qu'une petite portion soutenant le chemin de Rochefaute. Les murs de soutènement en pierre sèche n'étant plus entretenus aujourd'hui, les savoirs faire ayant

Les travaux du bourg

La conduite du projet d'embellissement de Chilhac fait suite à l'enquête réalisée en 2021 auprès des habitants. Il y avait été exprimé la volonté de finir l'aménagement en donnant une place plus marquée au végétal par rapport à la minéralité des lieux. La question des places de stationnement devait être également travaillée.

Lors de la réunion publique de juillet dernier, le projet a été présenté et des affiches positionnées salle de la tour pour expliciter les travaux. Les habitants résidant autour de la place de Lachaud ou dans les rues devant être refaites ont été interrogés sur leurs attentes.

Prenant en compte les éléments remontés, le conseil municipal et des habitants ont travaillé à l'automne le plan initial avec le cabinet *Osmose paysage*. Au travers de ces lignes et les illustrations, nous présentons les derniers éléments qui serviront à solliciter les entreprises.

Pour la place de Lachaud, nous avons fait le choix de tenter d'implanter quelques arbres, au-delà de la végétalisation des pieds de murs. Il y a là un pari, celui de leur reprise connaissant le sous-sol, mais c'est aussi à moyen terme de tenter de limiter l'effet « îlot de chaleur » en été.

La circulation et le stationnement sur la place demeurent plus réservés aux résidents. Les revêtements sont en enrobé grenailé clair, plus lisse et propice à la circulation côté sud, du sable stabilisé pour désimperméabiliser l'espace et piétonner l'autre partie de cette place. Des zones pavées, en surface restreinte, soulignent les caniveaux, les entrées de la place ainsi que la périphérie du calvaire central.

quasiment disparu, ceux-ci ont tendance à se laisser aller et réclament qu'on leur donne un peu d'attention. Pourtant, des siècles durant, ils ont fait leurs preuves !

Nous parlons seulement ici des murs appartenant à la commune et qui supportent la voirie communale. La municipalité se doit donc de les entretenir et y consacre tous les ans une part de son budget. Nous cherchons actuellement le moyen d'obtenir des financements afin de réaliser ces travaux.



L'implantation des arbres a été voulue de manière centrale pour ne pas entraver la circulation et le stationnement et ombrer la place. Des points d'alimentation électrique et d'eau sont également prévus.

Les rues à reprendre sont celles des tilleuls, des dentellières, de Lachaud, de la petz et du forgeron. Une partie de la rue de la fontaine sera également aménagée. Ces rues sont traitées en continuité des réalisations antérieures avec du béton désactivé, du grenailé à grains clairs et du sable stabilisé. Les caniveaux seront soulignés en pavés pour marquer leur centralité. Les entrées de bourg seront également soulignées.

Au sujet des places de parking, les véhicules pourront se garer sur place de Lachaud avec des places bien matérialisées sur le bitume au sud et des places moins matérialisées sur le sable stabilisé au nord. Ce sont ainsi de l'ordre de 18 places disponibles. Par ailleurs, vont être aménagées 10 places le long de la rue des tilleuls plus destinées aux résidences secondaires et aux touristes en séjour long. L'extension du parking de la fontaine de 8 places a été réalisée au printemps. Nous allons, sur la cour de l'ancienne école, démolir le préau et le portail pour générer 3 à 4 places supplémentaires. Le solde global de places est donc positif. Par ailleurs, nous profitons de ces travaux pour revoir le plan de circulation général du bourg.

Nos prochaines étapes concernent la diffusion du cahier des charges pour solliciter les entreprises que nous devons retenir. Nous vous communiquerons, dès que finalisé un calendrier des travaux.



Vie du village



Plan du remodelage de la place de Lachaud.



Le repas des aînés

Dimanche 17 décembre, une trentaine d'aînés du village a participé au repas de la commune préparé par Cathy à l'Embuscade et Justine à la biscuiterie / pâtisserie *Un goût de liberté*. Des airs d'accordéon ont égayé la fin du repas puis les enfants, invités pour le Noël du comité des fêtes, sont arrivés avec leurs parents. Un grand nombre d'aînés est resté pour assister au spectacle *Drôles d'aventures* proposé par la troupe *La cabane sur scène*. L'après-midi s'est terminé par la distribution des cadeaux et la dégustation de la bûche offrant ainsi un agréable moment de partage intergénérationnel.





Vie du village

Comité des fêtes



Encore beaucoup d'animations au programme du comité des fêtes depuis le mois de juillet.

Les bénévoles ont aidé l'association Chilhac médiéval à l'organisation du bal trad' du 21 juillet.

Gros succès de la fête d'été avec son magnifique feu d'artifice, bal, repas. L'exposition de voitures et matériels anciens qui attire exposants et curieux de plus en plus éloignés.

Marché en musique le 9 août.

Repas offert aux Chilhacois le 9 septembre : 85 personnes ont participé à ce moment très convivial.

Les enfants ont été invités le 17 décembre au spectacle « drôles d'aventures » suivi de la distribution de cadeaux et de la bûche de Noël.



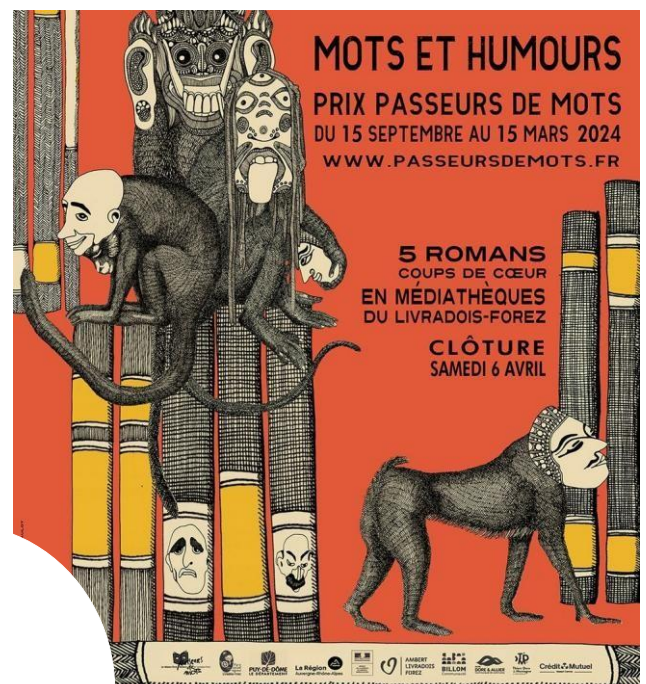
Bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque municipale assurent l'accueil des lecteurs les mercredis de 16 h à 17 h. En dehors de ce créneau horaire, il est possible d'emprunter ou rendre des livres dès que l'accueil du village de vacances est ouvert.

Le fonds est très riche et propose de nombreux romans, bd, documentaires pour tous les âges, des albums pour enfants... Les prêts de la médiathèque départementale élargissent encore le choix.

C'est gratuit et ouvert à tous alors venez vous rendre compte sur place !

Jusqu'au mois de mars, nous participons au « prix passeurs de mots » mots et humours. 5 romans sont à votre disposition. Après lecture, vous les « notez » et participez ainsi au jury.





Vie du village

Musikenjeu

Les ateliers d'éveil musical ont repris cette année à Chilhac avec l'Association Musikenjeu !

Une nouveauté pour 2023-2024 : un atelier créatif pour les enfants de 6 à 10 ans.

Il s'agit d'inventer collectivement un texte et le mettre en rythme. Le chant sera également au rendez-vous. Nous présenterons notre travail à la fin de l'année et lors du stage annuel de l'association avec l'orchestre et la chorale.

Et sinon, c'est pour les 0-3 ans et pour les 3-5 ans : Un atelier pour se familiariser avec la musique de manière ludique et active.

Qu'est-ce qu'on y fait ?

Manipulation d'instruments de musique, apprentissage du geste musical, du rythme, écoute et reconnaissance d'instruments, expression corporelle, relaxation...



Ça se passe à la salle des associations de Chilhac, prêtée gracieusement par la commune, avec Natacha Doublet.

Les mercredis matin.

Les 10 janvier, 14 février, 3 avril, 5 juin.

Inscription possible toute l'année, essai possible la première séance.

Renseignements et inscription (indispensable) : musikenjeu@gmail.com / 06 83 30 26 02



Les Pieds à terre

Vous voyez nos minibus, vous nous croisez les mains chargées, souvent avec des valises...

Mais qui sommes-nous ?



Nous sommes l'équipe de l'association Les pieds à terre basée à Chilhac.

Notre association agit pour une émancipation citoyenne en s'inscrivant dans les valeurs, les principes, et les moyens pédagogiques de l'Education Populaire et de l'Education à l'environnement.

Cet été 2023 fut riche et foisonnant : 169 enfants accueillis pour 10 séjours vacances proposés, 25 animateurs embauchés en contrat saisonnier et une équipe de 3 salariés permanents.

Grâce à nos formations BAFA assurées par 10 formateurs spécialement embauchés, presque 100 jeunes de + de 16 ans vont pouvoir devenir de futurs animateurs.

Tout au long de l'année, l'équipe permanente de 9 salariés propose également à Chilhac :

4 clubs nature les mercredis (4 à 17 ans)

- des classes de découvertes, (nouveauté de l'année) sur notre espace pédagogique « Base Allier », loué à la commune et situé à Vacher en amont du camping.

des animations sont régulièrement proposées pendant les vacances scolaires : balades sous les étoiles, vannerie...

Nous intervenons ici mais aussi sur l'ensemble du département de la Haute-Loire auprès des tout-petits et de leurs familles, auprès de professionnels de l'animation, auprès des élus et du grand public. Membre de différents réseaux de l'éducation populaire, de la santé-environnement et de l'éducation à l'environnement, nous avons à cœur de parler du Haut-Allier, de faire découvrir Chilhac. Pour toutes les infos, rendez-vous sur notre site internet www.lespiedsaterre.fr ou venez nous voir au bureau rue du château !



Chilhac Médiéval

Les bénévoles intéressés par l'histoire du comte de Morteuil et son domaine de Chilhac - Tansac recherchent actuellement tous les documents, photos, témoignages sur ces sujets mais également sur le domaine d'Alleret dont son grand-père le comte de Macheco était propriétaire.

L'association *Chilhac médiéval* s'est associée à *Contes de traverses* le 21 juillet pour une déambulation en musique dans Chilhac au cours de laquelle des contes en occitan d'Henri Gilbert ont été lus (avec une version abrégée en français pour une meilleure compréhension de tous... !)

Ce même jour en soirée, grâce à l'aide de bénévoles du comité des fêtes, Chilhac médiéval a organisé un bal trad' au bord de l'Allier pour le plus grand plaisir des amateurs de musique traditionnelle.

Le Tube !

Si vous entendez des chansons le dimanche soir autour de la salle des assos, c'est sûrement les 16 chanteuses de la chorale du Val d'Allier qui sont en train de s'entraîner...

Le basket : c'est le jeudi soir, de 18 h à 20 h au gymnase de Paulhaguet. Il est possible qu'aux beaux jours, les joueuses et les joueurs reviennent sur le terrain en plein air de Chilhac...

Notre association est toujours impliquée dans OI TU, un projet européen ERASMUS+. Nous avons réalisé une expérimentation sur le thème de la marionnette en juillet dernier le long du Svetoj (une rivière lituanienne). Le Tube et ses partenaires se sont retrouvés à Bruxelles en novembre pour réaliser un livret décrivant l'aventure (document bientôt consultable à la bibliothèque...).



nos activités ponctuelles :

En septembre Le Tube a animé un stage de théâtre pour une troupe amateur venue tout droit de la Lituanie. Cette formation de 3 jours avait pour thématique l'improvisation en espace public.

« Le bal du ciment » est un spectacle porté par Le Tube. C'est une proposition mêlant des kaplas, des marionnettes dessinées sur le corps, et de l'improvisation en espace public. Une étape de travail a été présentée à la salle de la tour le vendredi 17 novembre.

Le Tube a invité l'association d'ASA pour une formation journée intitulée « Agriculture au féminin ». Grâce à l'outil du théâtre forum, 8 agricultrices ont pu parler de leurs activités et de leurs difficultés.



Les dames de Chilhac

Nouveauté : cette année nous avons créé un groupe Facebook « Les dames de Chilhac ». Venez le visiter et admirer nos créations.

Nos activités de l'année 2023

Janvier : atelier cuisine + bilan de l'année 2022 et galette des rois

Février : atelier travaux d'aiguilles : crochet, tricot

Mars : atelier pliage de livres et fleurs en papier pour la décoration de notre exposition florale de mai

Avril : activité poterie chez Christine Sabatier à l'atelier *fée2terre*

Mai : exposition florale + activité raku à l'atelier *fée2terre*

Juin : visite du moulin Richard de Bas à Ambert et du jardin de la terre à Arlanc

Septembre : visite de l'exposition d'Ernest Pignon - Ernest, artiste de « Street Art », au doyenné à Brioude

Vie du village

Assemblée générale extraordinaire pour accueillir au sein de notre association la section de dessin nommée « Les artistes de Chilhac » animée par Jean-Pierre Esbrat

Octobre : « puces des couturières »

Novembre : atelier confection de tableaux en feuilles et fleurs séchées de Chilhac

Décembre : atelier broderie sur carton chez Eveline Dregnaud à Paulhaguet

Comme les années précédentes, nous avons également proposé crêpes et gâteaux gourmands à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art et lors de la « Nuit des musées ». Nous participerons à la décoration du village à l'occasion du *Festivalet des Tisseurs de mots en juin*.

Si vous souhaitez rejoindre notre association, contactez Christine Saint au 07.82.95.81.59 ou Monique Brun-Bellut au 06.43.57.60.12
Bonnes fêtes de fin d'année



Helmouth

Côté hiver, c'est aussi ouvert !!!

A compter du 25 décembre, la partie maison à Helmouth ouvrira ses portes tous les lundis de 18h à 20h et plus selon ambiance pour des moments de bonne humeur et de convivialité.

Au programme : jeux de société, de cartes (belote, tarot, coinche), fléchettes, discussion amicale... autour d'une bière artisanale, d'une infusion, d'un café ou sirop...

Résidences artistiques

Cette année la commune a accueilli quatre projets afin que des artistes puissent créer leurs spectacles.

En échange d'un logement et d'un espace de travail mis à disposition par la municipalité, il a été demandé aux différentes compagnies de présenter leurs créations. Ces "sorties de résidences" sont

JEMA

Chilhac accueillera de nombreux artisans d'art à l'occasion de la 18^e édition des Journées Européennes des Métiers d'Art les 6 et 7 avril.

L'accès est ouvert à tous sous réserve de prendre une adhésion annuelle dont le prix est libre et consenti selon les envies et possibilités de chacun.

Les éventuelles modifications horaires, les soirées à thème seront précisées à l'entrée de votre tripot préféré.

gratuites et ouvertes à tous, alors n'hésitez pas à venir !

Voici la liste des groupes accueillis cette année :

- lip sync Challenge - playback et danse (avril)
- Mhua jeux - Versari Vicky - clown (novembre)
- Lady Dragon - Compagnie l'indécente - concert (novembre)
- Nana Mania (novembre)

La thématique sera « Sur le bout des doigts ». Ils seront répartis comme les années précédentes dans les différentes salles communales.



Les tisseurs de mots

Les Tisseurs de mots organiseront à nouveau à Chilhac leur *Festivalet* les 7, 8 et 9 juin 2024. Le thème sera : la gourmandise. Comme en juin 2022, outre les ateliers d'écriture, il y aura des spectacles ouverts à tous. Le programme sera publié ultérieurement.

La préparation du Festivalet des Tisseurs de Mots se poursuit, et différentes commissions y travaillent. Le 30 septembre, accueillies dans la bibliothèque de Chilhac, les membres de la *commission décoration* : Marie, Gisèle, Marie-Paule et Chantal (Anne-Cécile n'ayant pas pu venir) se sont réunies. Elles ont été très heureuses que Christine Peyroux (Conseillère municipale) ainsi que Christine et Monique (de l'association « les Dames de Chilhac ») viennent se joindre à elles, que Myriam et Nathalie (de l'association « les Brindilleuses ») apportent également leur inventivité.

Cette réunion s'est déroulée dans une ambiance amicale, constructive, et chacune a pu s'y exprimer, proposer ses idées pour décorer Chilhac pendant ces jours, sérieux et festifs à la fois, du Festivalet des Tisseurs de Mots, au mois de juin 2024.

En compagnie de personnes motivées, une amicale collaboration s'est établie, des projets communs ont vu le jour et sont maintenant en route.

D'autres rencontres auront lieu mais les dates n'en sont pas encore fixées.

Les Tisseurs de Mots seraient vraiment heureux que d'autres habitant(e)s de Chilhac viennent les rejoindre pour enrichir de leurs idées, de leur savoir-faire, l'esprit créatif qui anime ces réunions de la Commission Décoration. Leur participation serait vraiment bienvenue.

Les Tisseurs de mots organisent le samedi 23 et dimanche 24 mars 2024, à la salle des associations de Chilhac, un atelier vannerie animé par l'association des *Brindilleuses*. Les réalisations serviront à la décoration lors du Festivalet en juin 2024.

Si vous désirez participer sur une ou deux journées (gratuit), faites le nous savoir sur le mail des Tisseurs de mots : tisseursdemots@gmail.com Attention, ne tardez pas, les places sont comptées..

L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE



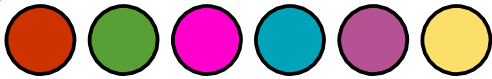
UNE BONNE ANNÉE

2024



QU'ELLE VOUS APPORTE SANTÉ,
BONHEUR ET PROSPÉRITÉ





Le coin remue-méninges

